

● (1200)

Je voudrais également dire au député que les bénéfices réalisés dans le Nord grâce à notre programme seront distribués aux sociétés canadiennes, et non pas aux multinationales. En fait, les entreprises qui seront aux trois quarts de propriété canadienne seront considérablement avantagées par rapport aux multinationales installées dans la région. Notre collègue devrait d'abord se documenter sur le programme national de l'énergie car il est probable qu'après, il ne poserait pas de questions aussi mal avisées.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

ON DEMANDE QUAND LES PROPRIÉTAIRES POURRONT
CONNAÎTRE LE DÉTAIL

M. Maurice Foster (Algoma): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné l'intérêt considérable suscité au pays par le programme énergétique national, et surtout par le programme prévoyant des subventions pouvant atteindre \$800 consenties pour la conversion des systèmes de chauffage au gaz naturel, à l'électricité ou à une autre source d'énergie renouvelable, le ministre peut-il nous dire quand les détails de ce programme seront précisés de sorte que les propriétaires puissent profiter au maximum de ce programme que je qualifierais d'innovateur?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, des entretiens se poursuivent en ce moment même avec les gouvernements provinciaux, dont certains durent déjà depuis quelques semaines. Nous en arriverons très bientôt, j'espère, à des arrangements avec toutes les provinces sur la façon dont le programme s'appliquera, surtout dans le cas de la conversion à l'électricité.

Quant à la conversion au gaz, il est déjà clair que tous ceux qui transformeront leur système de chauffage du mazout au gaz ou à une autre forme d'énergie, comme le bois, pourront bénéficier du programme. Depuis le 28 octobre, les citoyens des diverses provinces doivent garder leurs reçus. Il est vrai que les détails du programme n'ont pas encore été arrêtés de concert avec les gouvernements des provinces, mais si les intéressés gardent leurs reçus, nous nous arrangerons pour qu'ils puissent faire une demande et obtenir des renseignements dès que les formules seront disponibles.

ON DEMANDE SI LES PROPRIÉTAIRES POURRONT PROFITER
IMMÉDIATEMENT DE CERTAINS AVANTAGES ET DES AUTRES
AVANTAGES PLUS TARD

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle fait suite en fait à la question qui vient de lui être posée. Le public devra non seulement attendre les détails dont parle le ministre dans le cadre de ses entretiens avec les gouvernements provinciaux mais comprendre les deux parties spéciales de ce programme avant de pouvoir en bénéficier le moins. Tout d'abord afin que les gens puissent entreprendre dès maintenant les conversions et bénéficier ainsi de ce programme, pouvez-vous nous dire s'ils pourront se prévaloir dès maintenant d'une partie des avantages prévus au titre de ce programme et attendre pour savoir s'ils pourront bénéficier du reste de ces avantages. En

Questions orales

effet il n'est pas très sensé de convertir des appareils tels que les brûleurs à mazout actuels en brûleurs à gaz puisque nous savons que d'ici un an ou deux on disposera de brûleurs plus économiques. Peut-être serait-il approprié de procéder dès maintenant au remplacement des brûleurs.

Deuxièmement si une personne se contente d'installer un radiateur, en d'autres termes, si elle ne convertit que partiellement sa maison à l'électricité et conserve donc son brûleur à mazout, pourra-t-elle également bénéficier de ce programme.

Enfin, je suppose que c'est parce que le ministre des Finances de l'Ontario a pris connaissance du programme énergétique que le ministre propose au Canada ainsi que des documents budgétaires publiés récemment, qu'il demande un traitement spécial pour les Ontariens qui subissent cet hiver une hausse du prix du fuel domestique. Le ministre envisage-t-il un tel programme spécial à l'heure actuelle?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ne suis pas en mesure de répondre immédiatement à toutes les questions posées par le député. Pour ce qui est des deux premières questions, je vais demander où en sont les discussions avec les gouvernements des diverses provinces et tâcher de savoir s'ils sont d'accord au sujet du projet de remplacement partiel auquel le député a fait allusion, et je me ferai un plaisir de lui répondre au cours de la semaine prochaine.

Quant à la dernière partie de la question, nous ne prévoyons aucun programme spécial autre que ceux déjà annoncés dans le budget.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROGRAMME À FRAIS PARTAGÉS POUR FAIRE FACE À LA
HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle a trait aux dissensions qui semblent exister entre le ministre et son collègue le ministre des Finances au sujet de l'aide complémentaire pour les familles à faible revenu touchées par l'augmentation des frais de chauffage domestique. Le 4 novembre dernier, j'ai demandé au ministre des Finances si le gouvernement avait l'intention d'aider les familles à faible revenu qui vont souffrir encore davantage en raison de l'augmentation du prix du mazout. Il m'a déclaré à cette occasion, et je cite le hansard du 4 novembre à la page 4405:

Nous participerons aux efforts déployés par les gouvernements provinciaux à condition que ces derniers prennent les initiatives. Si le député en manifeste l'intérêt, elle peut se joindre à nous pour engager les différentes provinces à se montrer plus coulantes à l'égard de ces groupes particuliers.

Par «groupes particuliers», le ministre des Finances voulait dire les personnes nécessiteuses. Il a indiqué que si les provinces étaient prêtes à prendre des initiatives, le gouvernement fédéral leur emboîterait volontiers le pas. Il se trouve que le gouvernement de l'Ontario a pris une telle initiative. J'aimerais donc savoir si le ministre de l'Énergie va contredire son homologue des Finances ou s'il compte annoncer ce matin même qu'il va participer à un programme de partage des coûts comme l'a proposé le gouvernement de l'Ontario.